

**Lampe Lilor n°4520**  
Carburant : Essence  
Fabrication : début des années 30.



Belle lampe  
assurément mais... la  
beauté ne fait pas tout.  
Il y a un souci et c'est  
ce bec 4800....

# Un bel Éclairage

à incandescence par  
l'essence de pétrole  
réalisé par les

## Lampes "LILOR"

à bec droit

- SÉCURITÉ :** Fonctionnant sans pression et sans liquide, celui-ci étant immobilisé, peuvent être transportées sans crainte d'une pièce dans une autre.
- SIMPLICITÉ :** Aucune pompe, ni mécanisme, aucun réglage, aucune manipulation compliquée
- PROPRETÉ :** Sans fumée, sans odeur, sans aucun suintement.
- ÉLÉGANCE :** Lignes modernes, fabrication soignée, en cuivre et d'un fini parfait.
- ÉCONOMIE :** Consommation : 1 litre d'essence en 22 heures de lumière blanche et brillante.

Telles sont les principales qualités de ces lampes toutes montées avec le véritable  
**Bec droit "LILOR" N° 4800**  
indéréglable et d'une intensité lumineuse de 120 bougies



N° 4800



N° 4820

### LAMPE A PIED

Hauteur 0<sup>m</sup> 70 - Cuivre poli  
Sans abat-jour ..... 110. »  
Avec abat-jour N 4853. 130. »  
Nickelée, supplément. 9. »



N° 4815

### LAMPE BOULE

Hauteur 0<sup>m</sup> 40 - Cuivre poli  
Sans abat-jour ..... 95. »  
Avec abat-jour N° 4853. 115. »  
Nickelée, supplément. 7. »

**Bec complet**  
avec verre et manchon de  
120 bougies  
Prix ..... 50. »

4862 Manchon ..... 4. »  
4850 Verre ..... 2.25

4838 - Transformateur, 14  
lignes avec bouchon de remplissage pour monter notre  
bec sur corps de lampe  
pétrole

Prix ..... 5. »

TÉLÉPHONE :  
4 lignes groupées sur  
BOTZARIS 67-10

Adresse Télégraphique  
LILOR - PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS  
**LIOTARD Frères**  
RUE DE  
**Lorraine, 22**

Successeur de Ch LIOTARD Jeune  
CAPITAL 4.000.000 DE FRANCS

**PARIS**  
REG. SEINE 29 174

EXPOSITION  
DÉMONSTRATION  
116-118, Av. Jean-Jaurès  
- PARIS (19<sup>e</sup>) -

Comme sa "grosse" sœur la 4815, cette lampe est couronnée du bec 4800 de Lilor, lequel a été breveté en 1929 et lancé avec force publicité à partir de 1930.

La ressemblance n'a échappé à personne et surtout pas à Tito Landi qui a intenté un procès à la SAAE, tant il est vrai que les deux brevets sont vraiment proches.



**Un bec Tito Landi ?**

L'affaire tourne donc mal et Tito Landi traîne la SAAE Liotard Frères devant les tribunaux. La SAAE est d'abord condamnée par le Tribunal Civil de la Seine en 1933, puis en seconde instance par la Cour d'Appel de Paris en juillet 1935. La SAAE est condamnée pour contrefaçon de brevet et concurrence déloyale et voit l'ensemble de ses brûleurs confisqués ainsi qu'à payer des dommages et intérêts importants à Tito Landi. La SAAE est également condamnée aux dépens, c'est à dire à payer les frais de justice.

Les détails du jugement sont à retrouver ici :

<https://www.retronews.fr/journal/la-loi/04-aout-1935/1703/3331967/1>

Nous allons tenter de faire les différences, si minimes entre ces 2 brûleurs.





Quand on dit qu'elles sont minimales, ce n'est pas une formule de style ? Le bouchon de TL est estampillé, celui de Lilor ne l'est pas.  
Quant aux galeries respectives, vous voyez vous même !!!





La SAAE a même copié la technique du tuyau de dépressurisation du réservoir. Bon d'accord, chez TL, le tuyau débouche sur le fond du réservoir. Ici, c'est sur le côté par ces trois petits trous. Mais les juges ne s'y sont pas trompés. C'est indéniablement de la copie de technologie.





La production a donc été interrompue par décision de justice en 1935, ce qui reste dommage pour les collectionneurs car c'est indéniablement une réussite esthétique.

Quant à la technologie on sait qu'elle est au point grâce à TL ;-)